

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité -Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 novembre 2020

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille vingt le douze novembre à dix-sept heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le six novembre deux mille vingt, s'est assemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

ACTUALISATION DE
LA DUREE
D'AMORTISSEMENT
DES
IMMOBILISATIONS
ET DES
SUBVENTIONS
D'EQUIPEMENT –
BUDGET PRINCIPAL
ET BUDGET ANNEXE
DES PARKINGS
PUBLICS

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Lionel PRIMAULT, Malika DJERBOUA, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Gaëlle GIFFARD (jusqu'à 19h25), Martin DOUXAMI, Delphine PUPIER, Simon BERSTEIN, Mathias GOLDBERG, Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Madeline DA SILVA par Christian LAGRANGE, Nathalie BETEMPS par Patrick BILLOUET, Liliane GAUDUBOIS par Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL par Guillaume LAFEUILLE, Gaëlle GIFFARD par Sander CINSINSKI (à partir de 19h25), Isabelle DELORD par Christophe PAQUIS, Johanna BERREBI par Valérie LEBAS, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE : Christophe PAQUIS

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20201112-D132-20-DE
Date de télétransmission : 16/11/2020
Date de réception préfecture : 16/11/2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

OBJET : ACTUALISATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS ET DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DES PARKINGS PUBLICS

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2321-2 27°

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 et M4,

VU la délibération n°579 du Conseil municipal du 16 décembre 1996 fixant la durée d'amortissement des biens immobilisés et la délibération n°725 du Conseil municipal du 26 octobre 2000 fixant l'amortissement des immobilisations renouvelables des biens de faible valeur,

VU la délibération n°210/06 du 13 décembre 2006 relative aux durées d'amortissements des biens,

CONSIDERANT CE QUI SUIT :

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles doivent être fixées pour chaque catégorie des biens.

Il convient d'actualiser et de modifier les durées d'amortissement initialement prévues.

VU le budget communal,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : DECIDE la révision du classement des immobilisations et la détermination des durées d'amortissement selon les tableaux ci-après :

Nature	Catégorie d'immobilisation	Durée
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10 ans
2031	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans
Subventions d'équipement versées		
204111	A l'Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
204112	A l'Etat - Bâtiments et installations	15 ans
204113	A l'Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
204121	Aux Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
204122	Aux Régions - Bâtiments et installations	15 ans
204123	Aux Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
204131	Aux Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
204132	Aux Départements - Bâtiments et installations	15 ans
204133	Aux Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
2041411	Aux Communes membres du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
2041412	Aux Communes membres du GFP - Bâtiments et installations	15 ans
2041413	Aux Communes membres du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
2041511	Aux GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
2041512	Aux GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15 ans
2041513	Aux GFP de rattachement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
2041611	A la Caisse des écoles - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
2041612	A la Caisse des écoles - Bâtiments et installations	15 ans
2041613	A la Caisse des écoles - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
2041621	Au CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
2041622	Au CCAS - Bâtiments et installations	15 ans
2041623	Au CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20201112-D132-20-DE
Date de télétransmission : 16/11/2020
Date de réception préfecture : 16/11/2020

Nature	Catégorie d'immobilisation	Durée
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
2041631	A des Etablissements publics à caractère administratif - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
2041632	A des Etablissements publics à caractère administratif - Bâtiments et installations	15 ans
2041633	A des Etablissements publics à caractère administratif - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
2041641	A des Etablissements publics à caractère industriel et commercial - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
2041642	A des Etablissements publics à caractère industriel et commercial - Bâtiments et installations	15 ans
2041643	A des Etablissements publics à caractère industriel et commercial - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
204171	Aux Autres établissements publics locaux - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
204172	Aux Autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations	15 ans
204173	Aux Autres établissements publics locaux - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
204181	Aux Autres organismes publics - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
204182	Aux Autres organismes publics - Bâtiments et installations	15 ans
204183	Aux Autres organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
20421	Aux Personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
20422	Aux Personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15 ans
20423	Aux Personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
204411	Aux Organismes publics - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
204412	Aux Organismes publics - Bâtiments et installations	15 ans
204413	Aux Organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
204421	En nature aux Personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	5 ans
204422	En nature aux Personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15 ans
204423	En nature aux Personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	
2051	Concessions et droits similaires	3 ans

Nature	Catégorie d'immobilisation	Durée
	Autres immobilisations incorporelles	
2087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	15 ans
2088	Autres immobilisations incorporelles	15 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2114	Terrains de gisement	30 ans
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 ans
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
21311	Hôtel de ville	Non amortissable
21312	Bâtiments scolaires	
21316	Equipements du cimetière	
21318	Autres bâtiments publics	
2132	Immeubles de rapport	30 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 ans
2138	Autres constructions	30 ans
2151	Réseaux de voirie	10 ans
2152	Installations de voirie	10 ans
21532	Réseaux d'assainissement	60 ans
21533	Réseaux câblés	15 ans
21534	Réseaux d'électrification	30 ans
21538	Autres réseaux	15 ans
21561	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile - Matériel roulant	10 ans
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans
21571	Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant	10 ans
21578	Matériel et outillage de voirie - Autre matériel et outillage de voirie	10 ans

Nature	Catégorie d'immobilisation	Durée
2158	Petit outillage électronique et informatique	1 an
	Petit matériel (garage, atelier, espaces verts, imprimerie)	5 ans
	Autres matériels et outillages techniques	10 ans
	Compresseur	20 ans
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 ans
2182	Matériel de transport - Deux-roues	5 ans
	Matériel de transport - Voitures	8 ans
	Matériel de transport - Camionnettes	10 ans
	Matériel de transport - Camions - Véhicules industriels	10 ans
	Matériel de transport - Autocars	15 ans
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans
2184	Mobilier - Mobiliers urbains - Mobiliers événementiels	12 ans
	Coffres-forts, armoires fortes	30 ans
2185	Cheptel	10 ans
2188	Autres immobilisations corporelles - Petits matériels classiques, fours, micro-ondes, lave-vaisselles, réfrigérateurs, aspirateurs, téléviseurs...	5 ans
	Gros équipement, matériel sonorisation, équipements sportifs dont buts de football, de basket, équipements d'extérieur dont balançoires....	10 ans

BUDGET PARKING PUBLICS M4

2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
2138	Autres constructions	30 ans
2151	Réseaux de voirie	10 ans
21532	Réseaux d'assainissement	60 ans
21533	Réseaux câblés	15 ans
21534	Réseaux d'électrification	30 ans
21538	Autres réseaux	15 ans

Accusé de réception en préfecture
 093-219300456-20201112-D132-20-DE
 Date de télétransmission : 16/11/2020
 Date de réception préfecture : 16/11/2020

Les amortissements en cours se poursuivront selon les modalités prévues par les délibérations du 16 décembre 1996, du 26 octobre 2000 et n°210/06 du 13 décembre 2006.

ARTICLE 2 : DECIDE que les biens dits « de faible valeur » acquis pour un montant inférieur à 500 euros hors taxes et qui revêtent un caractère de durabilité sont imputés en investissement et amortis en une année.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Municipal de la Ville des Lilas, et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,



Lionel BENAHOUS



Délibération votée par :

Voix pour : 35

Voix contre :

Abstentions :

NPPV :

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **17 NOV. 2020**
(pendant une durée continue de 2 mois)

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20201112-D132-20-DE
Date de télétransmission : 16/11/2020
Date de réception préfecture : 16/11/2020